

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page  : Ville de Domont

N° 270 - septembre 2021

SOMMAIRE

➤ **Actualités**
La rentrée scolaire



Page 2

➤ **Actualités**
Don du sang :
la Ville labellisée



Page 4

➤ **Actualités**
40 ans du CSCD



Page 6



FORUM DES ASSOCIATIONS Le retour de la vie associative à Domont !

Page 2



COVID

Centre de
vaccination



OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

1^{re}, 2^e ou 3^e dose... Vous pouvez vous rendre sans rendez-vous à notre centre de vaccination éphémère pour mettre à jour votre schéma vaccinal, quel que soit votre âge (à partir de 12 ans).

LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021 de 14h à 20h

Salle des Fêtes - Parc de la Mairie - Ouvert à tous

Renseignements au CCAS ☎ 01 34 39 19 00

Forum des associations : le retour de la vie associative à Domont !

Le 4 septembre s'est tenu le traditionnel Forum des associations au Gymnase du lycée. Un événement très attendu après une nouvelle année marquée par la crise sanitaire. L'opportunité de rencontrer les associations culturelles et sportives présentes de la commune et de trouver l'activité idéale.



C'était un moment très attendu. Le public est venu en nombre à l'occasion du Forum des associations organisé le 4 septembre dernier dans le plus strict respect des protocoles sanitaires en vigueur. Il faut dire qu'avec deux saisons perturbées par les confinements et mesures sanitaires contraignantes, les associations culturelles, sportives et artistiques de la ville avaient hâte de ce nouveau départ. Un forum qui s'est donc déroulé avec un mot d'ordre : laisser les derniers mois derrière et faire preuve d'optimisme pour la suite. Vous n'avez pas pu vous déplacer, notamment à cause du pass sanitaire ? N'hésitez pas à prendre contact directement avec les associations. Sport, loisirs, culture, solidarité... il y a forcément une activité faite pour vous ! **Retrouvez toutes les coordonnées des associations et des clubs domontois dans l'annuaire du site : www.domont.fr**



1 835 écoliers domontois de retour en classe

Après deux mois de vacances bien méritées, écoliers et enseignants ont repris le chemin des 8 écoles maternelles et élémentaires de la Ville le 2 septembre. Une rentrée dans le calme, et toujours dans le plus grand respect des protocoles sanitaires, marquée par des effectifs en légère hausse.

On peut à nouveau entendre les rires et les cris dans la cour de récréation. Il y a quelques jours, 1835 élèves (640 en maternelle et 1195 en élémentaire) ont fait leur retour dans les écoles de la commune. Le Maire, Frédéric Bourdin, accompagné de Françoise Muller, Maire-Adjoint et de Christian Gay-Peiller, Conseiller municipal, a tenu à faire le tour de toutes les écoles pour souhaiter une bonne année scolaire aux enfants et aux enseignants. Principale évolution de cette rentrée scolaire, Domont a enregistré quatre ouvertures de classes : une en maternelle, à l'école Jean Moulin, et trois en élémentaire à Gabriel Péri, Charles de Gaulle et Pierre Brossolette. En prévision, les nouvelles salles avaient été équipées de mobilier neuf et de tableaux numériques interactifs (TNI).

La sécurité renforcée dans les établissements

Avant le retour des petits écoliers, les vacances d'été ont été l'occasion pour la Ville de renforcer la sécurité des établissements, notamment avec l'arrivée des premiers visiophones. Leur déploiement progressif va se poursuivre dans les mois à venir à l'entrée des écoles et accueils de loisirs. Tous les sites sont en outre désormais dotés d'un nouveau dispositif d'alarme permettant d'alerter les enseignants et enfants en cas de problème majeur. Sa particularité est d'émettre une sonnerie différente en fonction du problème (intrusion, nuage toxique) et en fonction de la conduite à adopter (se cacher, fuir...). Quelques travaux sont également à signaler, avec l'isolation phonique d'une classe de l'école Pasteur ou le changement du châssis d'une partie des fenêtres de l'école Jean Moulin élémentaire.



Plus de photos sur le site de la Ville : www.domont.fr



LE MOT DE... FRANÇOISE MULLER MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE

« L'ouverture de quatre nouvelles classes garantit un nombre plus restreint d'élèves dans certaines classes et ainsi une amélioration des conditions d'apprentissage. En cette rentrée, la Ville continue également d'être vigilante à la sécurité et au bien-être de nos enfants. Outre la mise à disposition de savon et de gel hydroalcoolique pour faire face à la crise sanitaire, un travail est mené afin d'équiper l'ensemble des écoles de visiophones permettant de voir le visage de chaque visiteur se présentant à l'entrée d'un établissement. »

UNE JOYEUSE RETRAITE À NOS ENSEIGNANTS

Le 28 juin s'est déroulée la soirée des départs en retraite des enseignants maternelles et élémentaires de Domont. L'occasion pour le maire Frédéric Bourdin, accompagné de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, de saluer le parcours de plusieurs professeurs des écoles qui ont exercé de nombreuses années dans la commune. La Ville souhaite une belle et heureuse retraite à Annick Richard, Valérie Tribut, Gilles Gaugry, ainsi qu'à Sylvie et Thierry Chériaux.

Un grand merci également à Nicolas Poinsot, qui a quitté la direction de l'école élémentaire Gabriel Péri pour rejoindre un nouvel établissement, ainsi qu'à Malika Basquin, qui a reçu une nouvelle affectation après avoir accompagné notre commune pendant plusieurs années en tant qu'Inspectrice de circonscription.



LES EFFECTIFS DES ÉCOLES

En maternelle

- Louis Pasteur : 173 élèves (7 classes)
- Jean Moulin : 175 élèves (7 classes)
- Anne Frank : 149 élèves (6 classes)
- Jean Piaget : 143 élèves (6 classes)

En élémentaire

- Pierre Brossolette : 331 élèves (13 classes)
- Jean Moulin : 322 élèves (12 classes)
- Charles de Gaulle : 283 élèves (11 classes)
- Gabriel Péri : 259 élèves (10 classes)

Révision du Plan Local d'Urbanisme : les premières orientations du futur règlement

Près d'une centaine de Domontois ont participé à la seconde réunion publique organisée dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme. Le point sur la procédure et les premières orientations du futur règlement d'urbanisme, avant l'enquête publique qui aura lieu à l'automne.

Mars 2022 : c'est désormais la date prévisionnelle d'entrée en vigueur du nouveau Plan Local d'Urbanisme. Le 28 juin dernier, les Domontois présents à cette seconde réunion publique d'information et d'échange ont non seulement pris connaissance du calendrier de la procédure réactualisée, mais également des grands principes du futur règlement d'urbanisme qui prévaudra sur les 10 à 15 prochaines années.

Une première réunion, organisée dans le cadre de la procédure du règlement de concertation, avait permis d'exposer les principes généraux du Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Cette nouvelle rencontre a permis d'aborder le deuxième volet de la procédure, à savoir les outils réglementaires qui s'appliqueront sur l'ensemble du territoire.

Les orientations

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définies dans le cadre du futur PLU concernent essentiellement :

- Le secteur du ru de Vaux, à l'arrière de la clinique, où un espace a été réservé à l'implantation du futur cinéma en bordure de l'avenue Jean Rostand, les terrains situés en bordure de la RD301 étant destinés à l'accueil d'activités économiques ciblées sur le médical et le paramédical.
- Le secteur de la gendarmerie dans le cadre du projet d'implantation de la compagnie de gendarmerie de Montmorency et d'autres services de sécurité...

Le règlement d'urbanisme

Il définit quatre types de zones sur lesquelles s'appliquent des dispositions spécifiques : zones déjà urbanisées (centre historique, secteur gare, secteurs d'habitat collectif, tissu pavillonnaire), zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles.

Le futur règlement permettra l'équilibre existant en limitant la densification urbaine. La protection des zones agricoles et

des zones naturelles est également confirmée, notamment la plaine agricole des Cercelets qui sera définitivement préservée de toute urbanisation. Ce règlement définira également, de manière extrêmement précise, les règles de constructibilité dans chacune des zones de la commune.

Les trames de protection

C'est l'une des nouveautés apportées par le futur PLU : des maisons et bâtiments caractéristiques de l'identité domontoise seront désormais protégés. De la même manière, les alignements d'arbres de certaines rues, les parcs, les espaces verts situés en cœur d'îlots et les linéaires commerciaux verront leur protection renforcée.

> En savoir plus

Tous les documents constitutifs de Plan Local d'Urbanisme sont disponibles en téléchargement, sur le site www.domont.fr, de même que le calendrier de la procédure.



LE MOT DE... SERGE BIERRE MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

« Au terme des premières phases de l'élaboration de notre futur PLU, de plusieurs réunions publiques et de la mise à disposition de registres d'observations, nous pouvons considérer que le projet recueille l'adhésion d'une grande majorité de Domontois. Préserver l'identité de notre ville en maîtrisant la construction de nouveaux logements, protéger définitivement nos espaces naturels et nos plaines agricoles constituent un objectif largement partagé. La prochaine étape, ce sera l'enquête publique officielle qui sera organisée en novembre. Elle permettra à chacun de formuler des observations qui seront ensuite validées par le Commissaire enquêteur et éventuellement intégrées au règlement d'urbanisme. L'objectif, désormais, c'est l'approbation du nouveau PLU par le Conseil municipal en mars 2022, ce qui marquera son entrée en vigueur officielle. »



BÂTIR, AGRANDIR, RÉNOVER : UN GUIDE POUR TOUT SAVOIR

Pour faciliter l'interprétation du futur règlement d'urbanisme et l'intégrer dans les projets d'aménagement les plus divers, la Ville a commandé la rédaction et la mise en forme d'un cahier de recommandations. Ce document permettra d'illustrer, de manière très concrète, les principes architecturaux, paysagers et environnementaux qui devront être intégrés dans tout projet de construction neuve, d'agrandissement ou de rénovation. « Ce guide sera mis à la disposition de tous les Domontois pour expliquer les futures règles au moyen de schémas et photos, de manière très compréhensible » précise Serge Bierre, Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme. Construction, réfection de toitures ou de façades, création ou modification d'ouvertures, de clôtures, création de jardin... tous les aspects pratiques y seront exposés et détaillés, selon les spécificités propres à chaque quartier.

En complément, les techniciens du service de l'urbanisme resteront à disposition de l'ensemble des particuliers et des professionnels pour les guider dans leurs démarches et les conseiller de manière concrète dans l'élaboration d'un projet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

La réunion publique du 28 juin dernier a permis d'élargir les discussions à différents sujets d'actualité auxquels le Maire et les élus présents ont pu répondre directement. Tour d'horizon.

Quand les commerces du Cœur de ville ouvriront-ils ?

Lorsque le litige avec Bouygues sera réglé, ont rappelé les élus. De nombreuses malfaçons doivent être traitées par le promoteur avant la cession des locaux à la commune et leur mise en location. Il n'est pas question de prendre possession des murs tant que ces problèmes ne seront pas réglés. « La bataille d'experts prend bien plus de temps que prévu », regrette Frédéric Bourdin.

Quels seront les principaux changements qu'apportera le nouveau PLU dans les règles de construction ?

La commune veut prioritairement limiter les règles de construction sur de petites parcelles. La multiplication des divisions de terrains entraîne en effet une hausse globale du parc d'habitations, ce qui diminue mécaniquement le pourcentage de logements sociaux. « Il faut ralentir le rythme de la densification urbaine qui atteint actuellement ses limites », argumente le Maire.

Les besoins futurs en équipements publics sont-ils pris en compte ?

La Ville suit de manière attentive l'évolution du parc de logements neufs pour planifier la création ou l'extension de services publics de première nécessité, notamment dans le domaine scolaire et périscolaire mais également en matière de santé, de commerce de proximité et d'équipements de loisirs.

Où s'effectuera l'agrandissement du centre Georges Brassens ?

Le projet nécessitera très certainement l'utilisation de terrains limitrophes. « Nous étudions différentes solutions d'agrandissement sur les parcelles alentours, ce qui rend ce projet assez complexe à mettre en œuvre », souligne Serge Bierre.

Le futur PLU autorisera-t-il l'implantation de locaux d'activité dans les secteurs d'habitation ?

Oui, dès lors que les activités concernées n'occasionneront pas de nuisances de voisinage et que les constructions respecteront les règles applicables en fonction des zones. L'implantation de petites unités de bureaux ou artisanale reste par exemple autorisée, après étude détaillée des projets.

Quel devenir pour le Leader Price, en centre-ville ?

Le Maire a confirmé qu'une démarche conjointe venait d'être entreprise avec les repreneurs du magasin. « Il s'agit d'une enseigne nationale de qualité qui est partante pour rénover ou reconstruire cette superette très dégradée, tout en préservant les capacités de stationnement actuelles », confirme Frédéric Bourdin. « Le maintien et la valorisation de cette surface commerciale en centre-ville restent l'objectif. »

Quels sont les principes architecturaux souhaités par la Ville pour l'aménagement du secteur Gambetta, dans le Haut Domont ?

« La meilleure des qualités possibles » répond le Maire. Ce secteur jouera en effet une fonction d'entrée de ville et la municipalité souhaiterait s'inspirer du principe d'aménagement qui a permis de valoriser l'entrée de ville depuis Ézanville, autour du rond-point de Buja : architecture soignée et éléments d'identification forts tels que la tour de l'horloge qui donnent une image qualitative de la ville.

Quelle stratégie pour le plan climat ?

Depuis le mois de février, Plaine Vallée élabore son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Après une première phase dédiée à la réalisation du diagnostic de notre territoire, il s'agit à présent de définir les leviers stratégiques à actionner pour endiguer le changement climatique.

C'est quoi au juste un plan climat ?

Il s'agit d'un outil de planification en matière de politique climatique et énergétique des collectivités. Établi pour une durée de 6 ans, il vise à adapter le territoire au changement climatique, notamment par la maîtrise des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables ou encore l'écomobilité. Le Plan Climat Air Energie Territorial s'appuie sur les objectifs du développement durable de l'ONU, le Grenelle de l'environnement et la COP 21.

Quelle est la situation concrète sur l'agglomération ?

Le diagnostic réalisé porte sur la consommation et production énergétique, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'air. Globalement sur le territoire de Plaine Vallée, nos émissions de CO2 et nos consommations

d'énergies ont baissé ces dernières années, mais pas assez vite. Le résidentiel est clairement le premier poste de consommation d'électricité et d'émission de gaz à effet de serre, suivi dans une moindre mesure, des transports et des activités tertiaires.

Consciente de ces enjeux, Plaine Vallée soutient depuis cette année, les dispositifs Val-d'Oise Rénov et RecIF pour accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.

Des ateliers pratiques pour élaborer la stratégie territoriale

La phase de stratégie territoriale qui se déroule actuellement doit répondre aux enjeux soulevés par le diagnostic. Elle est rythmée par deux séminaires organisés sous forme d'ateliers. Lors du 1^{er} séminaire, qui s'est tenu le 7 juillet à la Salle des Fêtes de la Ville, les élus communautaires ont planché sur les consommations d'énergie du territoire et la production d'énergies renouvelables, en vue de déterminer les axes et les objectifs de la politique énergétique de Plaine Vallée pour 2030 et 2050.

Un 2^e séminaire est prévu le 22 septembre, au domaine du Bois Corbon, en forêt de Montmorency. En présence des élus de Plaine Vallée et d'experts, il sera orienté autour de quatre problématiques : « mobilité », « aménagement/rénovation », « biodiversité/espace vert/forêt de Montmorency », et « déchets/recyclage ».

Quelles sont les prochaines étapes ?

Une réunion publique est programmée début novembre en même temps que la COP26, afin de présenter les synthèses du diagnostic territorial et du questionnaire en ligne sur les attentes des habitants en matière de transition énergétique. Cette réunion publique marquera également le lancement du plan d'action du PCAET, qui consiste à élaborer une série de mesures concrètes avec l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, élus, entreprises, associations, partenaires...). À cette fin, un appel à idées et plusieurs ateliers pratiques se dérouleront jusqu'en janvier 2022.

Renseignements :

📧 www.agglo-plainevallee.fr/plan-climat

Don de sang : La Ville « Commune donneur »

Le 8 septembre au Gymnase du lycée a eu lieu la quatrième des cinq collectes de sang prévues en 2021 à Domont. La Ville, partenaire de l'Établissement Français du Sang depuis de nombreuses années, vient de recevoir un prix pour son engagement.



Savez-vous qu'un seul don de sang peut sauver trois vies ? Que chaque année, il permet de soigner plus d'un million de patients ?

Ou qu'il est indispensable de renouveler très régulièrement les stocks ? Depuis plusieurs années, la municipalité et l'Établissement Français du Sang (EFS) organisent régulièrement des opérations de collecte de sang dans la commune. Un engagement qui tient à cœur à la municipalité, pleinement impliquée dans ce partenariat essentiel. Celle-ci a notamment continué d'organiser des rendez-vous dans des conditions adaptées pendant la crise sanitaire.

Un geste solidaire et anonyme

Le don de sang repose sur quatre principes : l'anonymat, le bénévolat, le volontariat et la gratuité. Il permet surtout de sauver de nombreuses vies. En France, les besoins sont conséquents, avec 10 000 dons de sang nécessaires par jour. Les trois produits sanguins pouvant être prélevés - les globules rouges, le plasma et les plaquettes - ils sont utilisés quotidiennement dans les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et prescrits dans les maladies du sang et les cancers. Ils sont aussi employés dans la fabrication de médicaments. Il est nécessaire de renouveler régulièrement

les stocks. Si le plasma se conserve un an, les globules rouges ne durent que 42 jours, mais surtout les plaquettes ne peuvent être conservées que 7 jours. Différents types de collectes existent afin de prélever ces trois différents produits. N'hésitez pas à vous renseigner ! La dernière opération de collecte a permis de recevoir 82 volontaires, parmi eux, 7 nouveaux donneurs. Un grand merci à l'ensemble des participants.

Prochaine collecte de sang :

Mercredi 10 novembre
de 14h30 à 19h30

à la Salle des Fêtes - Parc de la Mairie

Renseignements :

www.dondesang.efs.sante.fr

DES DONNEURS INVESTIS À « SANG POUR SANG »

Habitants ou travailleurs domontois, donneurs depuis plusieurs mois ou plusieurs décennies, ils ne regrettent pas d'avoir franchi le pas. Témoignages.

HERVÉ

Je donne depuis des années. J'ai eu le déclic à la suite d'un accident de moto sans gravité. Il faut surpasser sa peur et franchir le pas.

NATHALIE

Je donne depuis le lycée. Je suis infirmière en hôpital, donc il est très important pour moi de contribuer, d'autant que je suis parfois amenée à transfuser des patients.

CHRISTIAN

J'ai commencé à donner très jeune grâce à mes parents qui participaient à des collectes de sang. C'est devenu normal pour moi. Aujourd'hui, je donne mon sang 4 à 5 fois par an.

MARIE-FRANCE

Je donne depuis 4 ans. J'ai été encouragée par un collègue. C'est le premier don qui compte, il ne faut pas avoir peur de faire le premier pas. On se rend compte de l'importance de ce geste lorsque l'on connaît une personne touchée par un accident ou par la maladie. Le personnel nous met en confiance, c'est important.

THÉO

Je donne depuis novembre. Savoir que des gens ont besoin de transfusions et que le don est un geste simple m'a motivé à me lancer. Je donne tous les deux mois quand je peux. Nous sommes bien accueillis et tout est clair dès le premier don.



Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée à l'Action sociale, a représenté la Ville lors de la remise des prix.

LE DON EN 2 QUESTIONS

Je veux donner mon sang, suis-je éligible ?

Il est possible de répondre à un questionnaire d'éligibilité directement depuis le site internet de l'EFS (www.dondesang.efs.sante.fr). Mais sachez déjà que pour pouvoir donner son sang, il est nécessaire de disposer d'une adresse postale en France, d'être âgé de 18 à 70 ans et de peser au moins 50 kg. Il faut également n'être sous le coup d'aucune contre-indication médicale.

Quelles sont les précautions à prendre avant de donner mon sang ?

S'il n'est pas nécessaire de venir à jeun le jour de votre rendez-vous, il est conseillé de manger (équilibré) avant. Il est également nécessaire de bien vous hydrater et d'éviter l'alcool. Lors de votre premier don, il vous sera demandé de vous présenter avec une pièce d'identité. Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte Vitale. N'oubliez donc pas vos papiers !



DOMONT RÉCOMPENSÉ !

Parmi les nombreux gestes en faveur du don de sang, la Mairie autorise ses agents à se rendre sur les lieux de collecte sur leurs heures de travail. Une des actions récompensées le 1er juillet dernier, puisque l'EFS a remis à Domont le label « Commune donneur » pour l'année 2020. Notre commune a reçu deux cœurs sur trois possibles : le cœur « collecte », qui récompense l'accueil, le confort et l'accessibilité des collectes de sang organisées dans la commune avec son soutien, et le cœur « communication », qui salue la pédagogie et l'information mises à la disposition des citoyens par l'équipe municipale. Prochain objectif pour la Ville, pérenniser le travail effectué, tout en réussissant à obtenir le cœur « soutien », qui félicite l'investissement financier de la commune.

Un été propice aux travaux

Comme chaque année, la période estivale a été l'occasion pour la Ville de procéder à quelques travaux dans les bâtiments municipaux et sur la voie publique. Stationnement, sécurité, entretien... Le point sur les nouveautés.

Stationnement : davantage de places devant la mairie



Afin de renforcer l'offre de stationnement aux abords de la mairie, son parking a été réaménagé. Jusqu'ici destiné au personnel, le parking de 9 places est désormais ouvert au public. Afin de permettre aux véhicules sérigraphiés de la Ville de stationner, 6 places ont été récupérées derrière le bâtiment. Un nouvel emplacement fermé par des barrières rétractables. Comme annoncé il y a quelques mois, le parking public dispose également de deux places dédiées à des véhicules électriques, situées du côté de la rue de la Mairie.

L'accès au parc des Coquelicots sécurisé



Depuis le début de l'été, la sortie du tunnel du Parc des coquelicots est équipée de barrières. Objectif : répondre au phénomène des rodéos sauvages de motos et quads au milieu des passants, qui engendrait à la fois des nuisances sonores et un véritable danger pour les autres usagers. La Ville a fait le nécessaire afin que les poussettes puissent quand même passer. Les autres points d'entrée seront équipés progressivement.

Dans les écoles, sécurité et travaux pour la rentrée



École Pierre Brossolette



École élémentaire Jean Moulin

Comme chaque année, plusieurs écoles de la Ville ont disposé des travaux d'été. Parmi elles, l'école élémentaire Jean Moulin a reçu un nouveau visiophone à l'entrée et profité d'un changement de châssis de ses fenêtres. L'école maternelle Louis Pasteur enregistre pour sa part l'arrivée d'un plafond phonique dans l'une de ses salles. Du côté de l'école élémentaire Pierre Brossolette, dernier établissement scolaire dont le plan de « barriérage » devait être revu en respectant les normes Vigipirate, les travaux ont été menés en juin. Outre une meilleure sécurité, le nouvel aménagement a permis de libérer plusieurs dizaines de places. Afin d'améliorer l'accès de nuit vers le groupe scolaire du Trou Normand, des travaux d'éclairage de l'allée rue Paul Cézane vers le parking ont été menés. Enfin, à noter que toutes les écoles de la Ville ont également reçu des dispositifs dits « PPMS », c'est-à-dire de mise en sécurité des élèves et du personnel en cas d'intrusion.

Avenue du lycée, une chaussée toute neuve

Autre chantier, la chaussée de la D124 a été entièrement refaite par les équipes du Département. Les automobilistes circulent désormais sur un enrobé neuf entre les ronds-points de Shephed et de Wolszyn.

À noter également des travaux de voirie rue de Paris qui ont été réalisés par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée.



LE SIGIDURS RÉCOMPENSE LES SERVICES TECHNIQUES

En juin, les services techniques de Domont ont reçu le diplôme Ecologic du Sigidurs. Une récompense qui vient saluer leur implication dans la collecte et le tri des Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Les équipes ont récupéré 1,4 tonnes de DEEE dont 83 % ont pu être recyclés ou valorisés par le Sigidurs. Au quotidien, le service dispose également d'une mini-déchetterie afin de trier les déchets. Des bennes régulièrement relevées par le Sigidurs.



Feu d'artifice, Foire d'automne, Festival du Cirque : les 5 raisons qui ont conduit à leur annulation

Pour la deuxième année consécutive, ces trois événements phares n'auront pas lieu en raison des contraintes sanitaires. Trop d'incertitudes, des contrôles impossibles à réaliser à l'échelle de plusieurs dizaines de milliers de visiteurs, la défiance des nombreux bénévoles qui assurent l'organisation et le déroulement de ces manifestations ont conduit la municipalité, mais également les associations qui font vivre ces événements, à renoncer à l'organisation de ces grands rendez-vous.



Feu d'artifice



Foire d'automne

« **A** l'impossible, nul n'est tenu ». En quelques mots, Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture, aux Animations et aux Associations, résume les raisons qui ont conduit la Ville à prendre ces décisions. Non sans amertume.

« En septembre 2020, cette mesure avait été très bien comprise de tous, ce qui est moins le cas cette année. Nous avons conscience que de très nombreux Domontois espéraient un retour complet à une vie normale. Malheureusement le virus rode toujours, avec encore bien trop de contraintes à respecter pour maîtriser l'épidémie. »

Cinq raisons majeures ont ainsi conduit les élus, en accord avec les responsables des associations organisatrices, à prendre les décisions d'annulation dès la fin du mois de mai dernier.

Le pass sanitaire, mission impossible

Seules les personnes disposant du pass sanitaire peuvent actuellement participer aux rassemblements de plus de 1 000 personnes. Et c'est principalement cette contrainte qui a pesé dans la décision. Est-il possible de contrôler individuellement les plus de 100 000 visiteurs de la Foire, les 15 000 spectateurs qui assistent aux séances de cirque ou encore les 6 000 personnes chaque année présentes pour le tir du feu d'artifice ? Cette mission peut-elle être supportée par les bénévoles ? À ces questions, il a été répondu non, même si quelques voix ont porté un message plus optimiste. « Je comprends la déception de certains qui est aussi la mienne, mais c'est oublier le poids de la responsabilité. Elle pèse sur mes épaules, sur celles des agents de la Ville, sur celles des bénévoles et des forces de sécurité. Imaginez les conséquences morales, voire pénales, si un cluster était déclenché par la tenue de ces événements, en dépit de risques évidents. Raisonnablement, il fallait renoncer », argumente le Maire, Frédéric Bourdin.

Les contraintes du plan Vigipirate

La crise sanitaire a mis au second plan les obligations draconiennes qui continuent de s'imposer en matière de sécurité, face aux risques d'attentat. Car le plan Vigipirate renforcé reste de vigueur. Vérifications ponctuelles, surveillance des points d'accès, pose de barrières et de barrages anti-véhicules, mobilisation accrue des

forces de sécurité se seraient ajoutés au respect des protocoles sanitaires.

L'inquiétude des bénévoles

Le succès des grandes manifestations domontoises repose, pour une large part, sur la mobilisation des très nombreux bénévoles, parmi lesquels de nombreux retraités et personnes âgées. « Les présidents des associations impliquées dans l'organisation ont consulté leurs adhérents qui, très majoritairement, ont estimé ne pas être en capacité de gérer une situation aussi contraignante », tient à préciser Frédéric Bourdin.

Le respect des jauges

Les trois manifestations annulées ont un point commun : leur fréquentation qui dépasse largement la jauge des 1 000 personnes admises après contrôle du pass sanitaire. À titre d'exemple, le feu d'artifice du 13 juillet et les animations de la soirée (guinguette, bal...), où les spectateurs n'ont pas de place assignée, auraient ainsi exigé une vérification individuelle des vaccinations ou des tests Covid. Avec 5 000 spectateurs attendus sur un laps de temps très court, ce contrôle aurait nécessité des moyens très importants, avec le risque d'une installation anarchique des spectateurs autour du complexe sportif.

Un risque financier important

Pas question d'éluider cette réalité. Si la question financière n'est pas la raison première des annulations, elle a pesé dans les décisions. L'organisation de la Foire et plus encore celle du Festival international du Cirque du Val-d'Oise, imposent d'engager des dépenses importantes et de mobiliser les agents de la Ville très en amont des événements. Un seul chiffre : l'organisation du Festival du Cirque nécessite à minima 45 000 € pour la seule location du chapiteau. « Pour s'engager, il faut être sûr à 100 % de pouvoir aller jusqu'au bout et nous en sommes bien loin. Gaspiller l'argent public et mettre en danger nos associations, il n'en est pas question », insiste Alix Lesboueyries. « Nous avons le devoir de protéger nos associations et, je le rappelle, nous avons pour cela maintenu leurs subventions communales en 2020 et en 2021. »

DES ANNULATIONS... ET DES CONFIRMATIONS

Comme en septembre 2020, le Forum des Associations s'est déroulé tout à fait normalement, dans le respect des consignes sanitaires. Avec moins de 1 000 personnes se trouvant simultanément au Gymnase du lycée, un point d'accès unique facile à gérer et le port du masque imposé aux visiteurs, l'événement a été relativement simple à gérer. Le Festival de l'été s'est quant à lui déroulé sur un format réduit de quatre spectacles. Une jauge de 1 000 personnes, un espace en plein air, un accès facilement contrôlable ont permis l'organisation de ces animations, dans un temps très court, dès la levée des restrictions fin juin.

Prochain événement qui avait été annulé il y a un an mais dont on peut espérer le retour cette année : le Marché de Noël. « L'ampleur de l'événement n'a rien à voir avec celle de la Foire et du Festival du Cirque. Si la situation sanitaire le permet, ce grand rendez-vous de fin d'année aura bien lieu », confirme Alix Lesboueyries.



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, le marché de Noël reste programmé pour le premier week-end de décembre.

ILS TÉMOIGNENT...

Didier BOIZOT,
Président du Comité des Fêtes

Foire d'automne, bourse aux vêtements, salon de l'artisanat d'art, brocante de printemps, festival de l'été, bourse aux jouets, marché de Noël... la liste des événements domontois auxquels les membres du Comité prêtent leur concours est longue comme le bras. Mais face à l'ampleur du défi qu'aurait représenté l'organisation de la foire, les bénévoles ont très majoritairement renoncé. « De toute manière, en début d'été, à peine la moitié des exposants habituels s'était manifestée. Ils auraient attendu le dernier moment pour annuler à la moindre alerte et tout le travail de préparation aurait été effectué en pure perte. Organiser la Foire au risque d'en faire un échec, personne n'en avait envie », admet Didier Boizot. Mais c'est surtout la question du pass sanitaire qui a découragé l'équipe du Comité. « Nos bénévoles ont déjà la lourde tâche de tout organiser, d'assurer une présence de tous les instants plusieurs jours de suite et beaucoup sont retraités voire âgés. On ne pouvait pas leur demander, en plus, de contrôler les pass sanitaires. Il y a trop de points d'accès à la Foire et le pass sanitaire est loin de faire l'unanimité, c'est ingérable. »



Une Foire de Domont réussie à 100 %, c'est désormais l'objectif des bénévoles de l'association qui ont déjà pris date pour septembre 2022.

Yannick BERTHY,
Président de CAP Domont (Association organisatrice du Festival International du Cirque du Val-d'Oise)

« La décision d'annuler cette édition a été prise fin mai face à l'incertitude sanitaire », explique le Président de CAP Domont. « Au moment où nous devons enclencher le lourd travail de préparation du Festival, nous ne savions pas si une jauge nous serait imposée pour nos spectacles. Or nous ne pouvons être à l'équilibre budgétaire qu'en vendant 100 % des places commercialisées. Une limitation du nombre de spectateurs aurait donc signifié un déficit certain. » Autre élément entré en ligne de compte, l'instauration du pass sanitaire, qui aurait contraint les bénévoles à effectuer ces contrôles. Faire intervenir un prestataire extérieur aurait été trop onéreux. « Enfin, complète Yannick Berthy, il faut rappeler que notre festival a pris de l'ampleur au fil du temps, ce dont nous sommes très fiers. Mais cela implique de faire venir des numéros des quatre coins de la planète. À l'heure actuelle, il est difficile d'obtenir un visa pour certains artistes étrangers, sans oublier le risque permanent de fermeture de liaisons aériennes. »



CAP Domont a donc préféré, en accord avec la municipalité, annuler cette édition 2021. Un échec menaçait purement et simplement la pérennité du Festival. Il était donc plus raisonnable d'attendre afin de mieux revenir en 2022. Yannick Berthy annonce le retour en piste l'année prochaine : « Nous travaillons déjà sur le programme de la prochaine édition, autour du thème de la Renaissance. »

Centre Georges Brassens : 40 ans entre social et culturel

En octobre, le Centre Social et Culturel Domontois célébrera ses 40 ans avec une animation festive. Fondé en 1981 dans le but de promouvoir des actions à la fois sociales et culturelles, l'association occupe aujourd'hui une place essentielle dans la vie de la commune, avec environ 1 300 familles inscrites.

LE CHIFFRE
121 000 euros
 c'est le montant de la subvention versée par la Ville au Centre Georges Brassens pour l'année 2021.

Le 29 octobre 1981 s'éteignait Georges Brassens. Quelques jours plus tard, le 5 novembre, marquait pour sa part la parution au *Journal Officiel* de l'acte de naissance du nouveau Centre Social et Culturel de Domont. Le nom était tout trouvé par Roger Gasquet, premier président et son équipe, qui choisirent le nom du célèbre chanteur et poète français pour désigner la nouvelle structure. Quarante ans après, c'est toujours le nom de l'artiste qui est associé à ce lieu important de la Ville, qui a obtenu pour la première fois son agrément « centre social » en janvier 1982.

Décentraliser les activités socio-culturelles



L'ouverture du Centre Georges Brassens a permis de décentraliser les activités socio-culturelles en désenclavant le Bas-Domont, qui ne disposait à l'époque d'aucune structure collective. En choisissant d'implanter un centre social et culturel, l'objectif était à la fois d'agir en faveur de l'expression culturelle et de lutter contre l'exclusion. Si au départ, le centre était aussi une maison de quartier, peu à peu sont venues s'ajouter une mairie annexe, une halte-garderie ou encore une bibliothèque.

Une vocation d'animation sociale avant tout

Le Centre Georges Brassens est né sous l'impulsion de l'équipe municipale de l'époque, menée par le socialiste Jean Driollet, maire de la commune entre 1977 et 1989. Il avait vocation à être à la fois un lieu d'animation sociale et culturelle, capable de proposer des activités à tous, quel que soit l'âge ou l'origine sociale. Une notion très importante puisque l'association est aujourd'hui conventionnée avec la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise.

Des services à destination des plus fragiles et des activités pour tous

Dès l'origine, l'association a encouragé la pratique d'activités socio-culturelles à destination de l'ensemble de la population. Au fil des années, elle a su élargir son panel d'activités pour s'adapter aux attentes et aux besoins des Domontois. Ainsi, de 8 activités recensées en



L'équipe du Centre Georges Brassens œuvre au quotidien pour permettre aux adhérents de trouver un lieu d'écoute et d'épanouissement.

1982, l'équipe en proposait 57 en 2020, culturelles, artistiques, sportives, éducatives... À la clé, une diversité de pratiques, avec différents styles de danse, de gym, ou d'ateliers de bien-être, ainsi que des loisirs créatifs, des arts plastiques, du théâtre, de l'anglais, de la poterie, de la musique, du chant, de la randonnée... sans oublier les arts du cirque. Arrivée en 2001 dans le programme du centre, cette dernière activité a connu un fort engouement, passant de 3 ateliers (soit 35 élèves) lors de sa première année, à 12 ateliers (soit 190 élèves) actuellement. Le centre propose également des activités à vocation sociale, comme de l'accompagnement scolaire, des ateliers de langue française, des activités « famille et parentalité » (un Lieu d'Accueil Enfants Parents, séjours et sorties pour les familles, ateliers bien-être, cirque en famille...), ou encore un service d'écrivain public avec le soutien de nombreux bénévoles. Le centre accueille en outre des associations proposant des activités, et des institutions pour des permanences sur rendez-vous.

Une offre globale qui lui permet aujourd'hui de revendiquer une moyenne de 1 300 familles inscrites et 1 900 participants aux diverses activités.

Le centre partenaire d'événements municipaux

Autre vocation du Centre Georges Brassens, être présent lors d'événements organisés par la Ville. La structure a ainsi collaboré, à de nombreuses occasions, avec les services de la Ville dans le cadre de la brocante, de la Foire d'automne, du café de la plage, de la fête de la Saint-Jean, du carnaval, de la fête des voisins ou encore du Festival International du cirque du Val-d'Oise depuis 2006 aux côtés de CAP Domont.

Renseignements :
Centre Georges Brassens
 46 avenue Aristide Briand
 ☎ 01 39 91 50 69
 ✉ contact@centregorgesbrassens.fr

UN ANNIVERSAIRE SPECTACULAIRE

Pour célébrer comme il se doit ses 40 années d'existence, le Centre Georges Brassens a décidé de faire montre de ses talents artistiques. Une fresque en plein air sera proposée devant le centre, avec un spectacle son et lumière autour de la danse, du théâtre, du chant, de la peinture ou encore du cirque.



Rendez-vous le :
samedi 9 octobre à 21h pour découvrir ce moment festif !
Joyeux anniversaire au CSCD !

MERCI À JEAN-MARIE ETIENNE, PRÉSIDENT PENDANT 20 ANS

Après 20 années au service des Domontois et du Centre Georges Brassens, Jean-Marie Etienne vient de céder son fauteuil de président à William Biyong. La Ville remercie à nouveau Jean-Marie Etienne pour son implication sans faille pendant deux décennies en faveur du développement des activités du centre socioculturel.



Pendant 20 ans, Jean-Marie Etienne a travaillé avec l'équipe du Centre Social et Culturel Domontois (salariés et bénévoles) sur le développement des activités à destination des familles domontoises.

Aujourd'hui, William Biyong a repris les rênes de l'association. Le jeune président, membre du bureau depuis 2018, ainsi que le nouveau bureau élu, ont désormais la charge de poursuivre le travail entrepris par le centre Brassens et d'insuffler de nouvelles idées.

ILS TÉMOIGNENT...

Tess - 10 ans

Je pratique la danse moderne, le chant, le théâtre et le cirque. J'ai commencé par le cirque il y a 5 ans et j'ai eu très envie d'essayer d'autres ateliers. Toutes ces activités se complètent bien sur scène ! Cela me permet d'ailleurs cette année de participer à une grosse pièce qui va toutes les mélanger : *Paroles d'Habitants*, un spectacle mis en scène par mon professeur de théâtre. Le Centre Georges Brassens, c'est fun !



Tom - 17 ans

Je suis membre du centre depuis 8 ans. Je pratique la danse hip-hop et House. J'ai aussi fait du théâtre et du chant, et participé aux stages de cinéma d'animation. Je me suis lancé après avoir vu des gens danser dans la rue et une démonstration de hip-hop au Forum des associations. J'ai toujours aimé la danse et la musique, mais c'est allé bien au-delà d'une simple occupation. J'y ai rencontré de nouvelles personnes, je me suis amélioré dans ma technique. Le hip-hop, c'est un vrai coup de cœur. Depuis, je fais partie du groupe Ackerman. Nous participons à des rencontres et concours chorégraphiques, des battles. Grâce au centre j'ai trouvé ma passion ! Pour moi, le centre Georges Brassens, c'est la joie, la danse et la famille !



Esteban - 20 ans

Je pratique le cirque depuis 15 ans. J'avais vu un spectacle de cirque, enfant, et cela m'avait donné très envie d'essayer ! J'ai eu l'occasion de participer plusieurs années au Festival international du Cirque du Val-d'Oise, ainsi qu'à des échanges avec les écoles de cirque de Saint-Petersbourg et Budapest. Que de belles expériences humaines ! Souhaitant m'inventer davantage dans l'association, je suis depuis cette année, membre du Conseil d'Administration. Le Centre Georges Brassens, c'est la maison.



COMMISSION JEUNESSE AUTOUR DES ARTS : C'EST PARTI !

Nous vous en parlons il y a quelques mois. La commission jeunesse a tenu sa première rencontre les 5 et 6 juillet. L'occasion pour une dizaine de jeunes et leurs animateurs, membres des différentes activités proposées par le centre, de présenter leur spécialité aux autres participants. Cette rentrée permettra également d'organiser des stages sur le mouvement avec un artiste de la Fabrique des Possibles au Moulin de Pierre à Noailles (60).



LE MOT DE... ALIX LESBOUEYRIES MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS

« La Ville est heureuse de travailler aux côtés du Centre Georges Brassens depuis sa création. Cette structure est essentielle car elle permet à la fois d'agir en matière de social et d'accès à la pratique culturelle pour toutes les populations, notamment fragiles. La municipalité participe au développement du centre en lui prêtant les locaux de l'avenue Aristide Briand ainsi que de nombreuses salles et des gymnases. La Ville lui octroie également une subvention dans l'optique d'accompagner sa politique culturelle. »



Des lycéens distingués pour leur investissement

Le 11 juin, 109 élèves du lycée George Sand ont reçu un « *Certificat d'engagement et d'esprit de responsabilité* », venant saluer leur action au cours de l'année scolaire dans la vie de leur établissement.



Des jeunes engagés, et désormais récompensés. Le lycée George Sand a tenu à mettre à l'honneur ses élèves qui se sont particulièrement distingués durant l'année scolaire lors d'actions citoyennes, culturelles, solidaires ou artistiques.

Membres du Conseil de la vie lycéenne, participants des concours de chant, de dessins ou d'éloquence, créateurs de pièces de théâtre, ou encore implication auprès des autres.

La liste des exploits salués témoigne d'une jeunesse restée mobilisée depuis septembre 2020, ce malgré la crise sanitaire.

Quand engagement rime avec épanouissement

Créés en 2017, les certificats d'engagement et d'esprit de responsabilité s'inscrivent pleinement dans la politique globale menée par le lycée afin d'encourager les élèves à s'impliquer, peu importe leur âge ou leur cursus scolaire. « *Favoriser l'engagement, c'est favoriser l'épanouissement des élèves* » souligne Joseph Amoyal, le proviseur, qui entend encourager toutes les bonnes volontés. Un souhait bien ancré dans le projet d'établissement, qui intègre notamment le développement de la culture citoyenne et de la solidarité au



sein du lycée. Et ça fonctionne, avec un nombre toujours aussi élevé de jeunes impliqués dans des actions, une mixité au sein des élèves récompensés pour leurs actions, mais surtout une autre manière d'apprécier sa scolarité et de rester motivé dans ses études. Ces distinctions reflètent la qualité du lycée de la Ville, classé 3^e lycée du Val-d'Oise.

PAROLES DE LYCÉENS

Camille BASDEVANT

Lauréate du concert des Talents

« *Je suis d'un naturel timide et c'est ma mère qui m'a convaincue de participer au concours. Ce diplôme est important pour moi car il montre que j'ai été capable de surmonter ma timidité.* »

Keany VY

Créateur du club informatique en septembre 2020

« *J'ai lancé le club informatique après avoir constaté qu'il n'en existait pas au lycée. J'ai été soutenu par la direction de l'établissement dans ce projet. Nous faisons de la programmation, de la cyber-sécurité, d'administration système et un peu d'infographie.* »

Nicolas MACHADO

Participant du concours d'éloquence et du concours de poèmes

« *Cette année, j'ai participé aux concours d'éloquence et de poèmes. Je trouve génial que le lycée organise ce type de compétitions. J'apprécie également que l'établissement distingue les jeunes qui se sont investis. Je trouve cette gratitude importante.* »

Satheene BRIDELANCE

Membre du CVL, du Conseil administratif...

« *Je m'investis depuis mon entrée au lycée et j'adore cela! Depuis la seconde, j'occupe ou j'ai occupé des missions au sein du Conseil de la vie lycéenne, du conseil administratif, du Conseil académique de la vie lycéenne, en tant que secrétaire et trésorière de la Maison des lycéens, comme éco-déléguée, ambassadrice harcèlement, tutrice d'un élève de seconde et en tant que déléguée de classe. Mes engagements me permettent en plus d'acquies de nombreuses compétences. Cette cérémonie nous montre en quoi il est important de s'investir.* »

Mathieu ROUVILLE

Vainqueur du Concert des Talents

« *J'aime beaucoup participer à ce genre de concours car cela me permet de sortir de mon quotidien et de m'enrichir à travers ces expériences. Le fait de récompenser les élèves est une bonne chose car ils se sentent inclus au sein de quelque chose de plus large. Être considéré au-delà de notre simple statut d'élève est très gratifiant.* »

UN CONCOURS D'ÉLOQUENCE ORGANISÉ PAR LES ÉLÈVES

Le 9 juin, les lycéens étaient invités à participer à un concours mettant à l'épreuve leur éloquence.

Organisé par les élèves de terminale Julie-Maëva et Charlotte, ainsi que leur camarade de seconde Angèle, il a permis aux concurrents de se mesurer sur le thème « *Réussir sa vie, c'est...* ». Un vrai challenge pour les jeunes, tant il est intimidant de se retrouver seul en scène avec le regard des autres braqué sur soi. Un défi largement relevé par l'ensemble des candidats, qui ont pu mesurer le sens du verbe « *s'exprimer* ». Des adolescents surtout très fiers et souvent émus d'avoir osé tenter cette belle aventure. Dans les gradins de l'amphithéâtre ou derrière leur écran, via un live Youtube, leurs camarades ont pu apprécier l'ensemble des prestations et désigner leur favori... ou plutôt leur favorite! C'est en effet la jeune Dina qui a réussi à recueillir le plus de suffrages, dans un sondage accessible aux élèves sur l'espace numérique de travail (ENT) du lycée.

La vidéo du concours est à retrouver sur la page Youtube de l'atelier vidéo du lycée sous le nom « *Concours de l'Éloquence du Lycée George Sand de Domont* ».



EXCELLENTE VACANCES POUR LES JEUNES DOMONTOIS

Vive les vacances, vive l'insouciance ! Cet été, les enfants et adolescents domontois ont encore profité pleinement des activités organisées par les accueils de loisirs et le Service Municipal Jeunesse. Au programme : activités manuelles, ludiques, culinaires, sportives (canoë, rafting, paddle, piscine...), ainsi que danses, barbecues et pique-niques entre autres. En outre, les nombreuses sorties prévues ont enchanté les petits vacanciers. Ils ont notamment fait le plein d'énergie et d'émotions à Aventure Land, Laser Game, Defoul'Kids, Urban Jump, le Parc Astérix, le Parc des félins, le Parc Saint Paul, la Mer de Sable, la base de Piquigny, la base de loisirs de Cergy, le cinéma de Domont, le zoo d'Amiens, le zoo de Thoiry... De quoi réjouir, amuser et émerveiller tous les jeunes participants.



Plus de photos sur le site de la Ville : www.domont.fr

UN MEUBLE 100 % ÉCOLO À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Un petit pas pour le budget, un grand pas pour la planète. À la Maison de la Petite Enfance, chaque famille dispose dorénavant d'une paire de surchaussures attitrée, rangée dans une boîte étiquetée au prénom de son enfant. Afin de réduire la dépense énergétique du lavage des surchaussures en tissu et leur usure prématurée, la MPE a conçu et fabriqué un meuble de rangement individualisé. Grâce aux boîtes de lait en métal rapportées par les parents de la crèche, ainsi que l'aide précieuse d'un papa - Sébastien Hayer - qui a monté entièrement le meuble, les surchaussures sont maintenant lavées en fonction des besoins, et non plus quotidiennement. Une démarche à la fois économique et écologique ! Bravo à l'équipe de la MPE de son engagement pour le développement durable.



LES DOIGTS DE FÉE DE LA CRÈCHE FAMILIALE

La créativité au service des enfants. À la crèche familiale, les assistantes maternelles redoublent d'inventivité pour égayer le quotidien des petits Domontois. Elles ont notamment fabriqué un loup en bois pour incarner les histoires qu'elles racontent, et conçu de jolis vêtements pour l'habiller ! De plus, elles ont confectionné un adorable raconté-tapis, des sacs tactiles et une boîte à trésors qui recèle des coussins sensoriels. De quoi éveiller et développer le sens du toucher des bébés. Enfin, les poupées de la crèche dorment désormais dans un couffin entièrement cousu à la main. Bravo aux assistantes maternelles pour leur investissement permettant la mise en place de projets innovants.



Une exposition d'art et d'amitié à la médiathèque

Du 30 septembre au 21 octobre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry accueille l'exposition **Amies de Claudine Parra et Sylvie Chrétien**.

Une première qui va célébrer leur complicité indélébile depuis plus de 30 ans et mettre en avant leurs âmes artistiques. Illustratrices dans la vie professionnelle, Claudine Parra et Sylvie Chrétien alias Mlle Georgette ont aussi un joli coup de crayon pour donner vie à leurs propres œuvres. Rencontrées dans les années 90, grâce au collectif « Artistes en direct », regroupant des illustrateurs indépendants et à l'origine de la création du groupe d'auteurs-illustrateurs « La vache à carreau », Claudine et Sylvie n'ont eu de cesse, depuis, d'entretenir leurs liens d'amitié.

Quand l'art s'invite dans l'espace littéraire

Si l'illustration rythme leur quotidien, elles ont aussi le goût pour d'autres formes d'art : la sculpture pour Claudine Parra et la peinture pour Sylvie Chrétien. Deux activités qui leur permettent d'exprimer plus largement leur liberté artistique. « Lorsque l'on illustre un texte, nous répondons à une commande ; notre créativité parle bien sûr, mais en s'adaptant à la demande. Lorsque nous peignons ou sculptons pour nous, c'est différent, ce sont nos envies que nous représentons », expriment-elles.

C'est donc cette liberté qu'elles vont exposer aux yeux du grand public.

Les deux amies vont entrelacer avec harmonie leurs deux univers pour habiller les allées et murs de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Ainsi les bustes sculptés des Vénus aux formes généreuses et les portraits de femmes inspirantes de Claudine vont « dialoguer » avec les tableaux joyeux aux personnages malicieux de Mlle Georgette.

Illustratrices, sculptrice, peintre

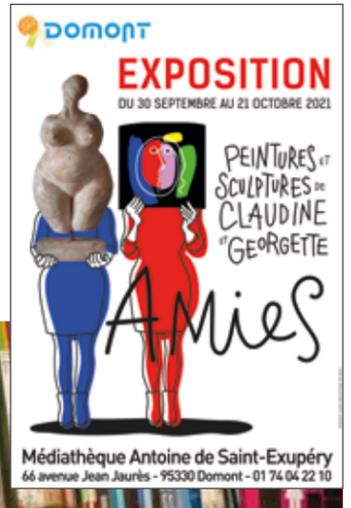
Maniant la terre, le papier de soie, la céramique, le fil de fer ou encore le stuc (un mélange de marbre et de plâtre) pour représenter ses « portraits réalistes de Vénus, de visages connus et observés dans le métro ou dans la rue », Claudine Parra s'est aussi « récemment tournée vers des sculptures plus primitives en [se] mettant dans la peau d'une femme vivant il y a des millions d'années. (...) Ainsi, j'ai réalisé des œuvres que l'on pourrait dater d'avant Jésus-Christ mais qui ont été réalisées récemment. » La sculptrice s'est aussi passionnée pour la statue grecque représentant la Victoire de Samothrace, exposée au Musée du Louvre. Une création aérienne « que j'ai sculpté en fil de fer et en terre. »

De son côté Sylvie Chrétien se démarque par ses peintures. À l'acrylique, sur toile ou sur papier et, pour certaines en relief grâce au fil de fer, ses tableaux sont « toujours colorés et figuratifs. J'aime l'équilibre des formes et j'aime jouer avec les mots. » Mlle Georgette réalise aussi des portraits de personnalités en peinture numérique, clin d'œil à son activité d'illustratrice.

Les artistes seront présentes le 1^{er} octobre à 18h, jour du vernissage et viendront sur rendez-vous vous présenter leurs univers.

**Renseignements : 66 avenue Jean Jaurès
01 74 04 22 10**

Horaires : mardi de 14h à 19h ; mercredi de 10h à 17h30 ; jeudi de 9h30 à 12h30 et de 16h à 18h ; vendredi de 14h à 18h ; samedi de 10h à 17h30.



REQUIEM D'UNE DOMONTOISE

Nouveau chapitre pour Onésime Page. Cette Domontoise de 35 ans publie son premier recueil de nouvelles. À travers **Requiem d'une condamnée à vivre où vie et mort s'entrelacent, s'embrassent et s'embrasent, Onésime Page vous invite à vivre des histoires captivantes et saisissantes de réalisme.**

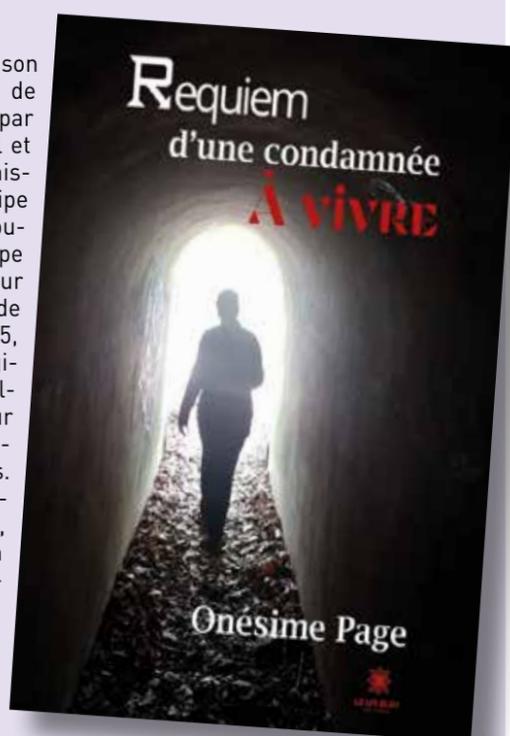


Dans son recueil de 19 nouvelles, Onésime Page vous plonge dans des histoires profondes et intenses, celles d'une bipolaire en quête de repères, d'un homme égoïste parti à la reconquête de sa femme, d'une danseuse de salsa amoureuse de son professeur de danse... Les personnages vous livrent leurs passions, leurs coups de cœur et mettent à jour les fléaux auxquels ils font face. Au fil des pages, Onésime aborde des thèmes auxquels elle est particulièrement sensible, tels que le harcèlement en entreprise, la jalousie, la maladie ou encore la famille. Passionnez-vous pour des instants de vie pétillants, parfois bouleversants. Pour les illustrer, la photo de couverture a été prise au Fort de Domont !

Une auteure primée

Onésime, qui a choisi le prénom de son arrière-grand-mère comme nom de plume, a toujours été passionnée par l'écriture. Diplômée en droit social et titulaire d'un Master 2 en administration des entreprises, elle participe en parallèle à des concours de nouvelles. Primée au concours Philippe Delerm en 2003 puis au concours sur le racisme et la discrimination de la Ville de Cergy-Pontoise en 2005, Onésime aime coucher son imagination sur le papier. Elle suit d'ailleurs les ateliers d'écriture pour adultes au Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens. Aujourd'hui fonctionnaire territoriale dans le domaine de la santé, Onésime Page peaufine déjà un nouveau recueil de nouvelles et envisage de publier un jour un roman.

**Renseignements :
Onésime Page, Requiem d'une condamnée à vivre,
Éditions Le Lys bleu, 2021,
152 pages. 15,60 euros.
01 76 50 38 88 - En vente à la Fnac et chez Cultura**



THÉÂTRE SILVIA MONFORT : QUE LE SPECTACLE (RE)COMMENCE !

Après deux saisons écourtées, le théâtre intercommunal Silvia Monfort est impatient de vous retrouver et d'accueillir à nouveau le spectacle vivant dans ses murs. Pour mieux retisser les liens, le théâtre laisse la part belle à l'humour avec des comédies burlesques et de nombreux spectacles de stand-up.

22 spectacles sont à l'affiche cette saison ! On compte des nouvelles créations bien sûr, mais aussi 8 coups de cœur des saisons précédentes, qui n'ont pu être programmés en raison de la crise sanitaire. Comme toujours, la programmation est plurielle et donne à voir une diversité d'arts vivants.

Au rendez-vous cette année, de nombreuses comédies (*Louis XVI.fr*, *La Cagnotte*, *La mégère apprivoisée*, *L'école des femmes*, *Les cachottiers*, *Si on savait*, *Les Voyageurs du crime*), des one-(wo)man-shows, (Michèle Bernier, Titoff, Caroline Vigneaux, Tony Saint Laurent, Bérengère Krief), de la danse (*Esencia flamenca*, *Ballet national de Sibérie*) et même un spectacle de prestidigitation (*Les mondes fantastiques d'Hervé Lister*).

Le théâtre célébrera également des témoignages forts de notre époque, à travers les confidences de femmes inspirantes et des seuls en scène intimistes. (*Les chatouilles ou la danse de la colère*, *Je ne serais pas arrivée là si, Simone Veil*, *les combats d'une effrontée*).

Enfin, le jeune public ne sera pas en reste avec des contes et des classiques revisités, dont deux comédies musicales (*Ouchiguéas*, *Le secret du Capitaine Crochet*, *Quasimodo*, *le bossu de Notre-Dame*).

Pour favoriser l'accès à la culture des jeunes, et les encourager à diversifier leurs pratiques culturelles, le théâtre devient cette année partenaire du dispositif « Pass Culture ».

Ouverture de la billetterie : lundi 27 septembre en ligne et au guichet à partir de 14h

**Théâtre Silvia Monfort (TOPF)
12 rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
www.agglo-plainevallee.fr**



Hommage à Michel Hutsebaut

Le cyclisme domontois est en deuil. Figure de la petite reine dans notre commune, Michel Hutsebaut s'est éteint le 26 juillet dernier à l'âge de 70 ans.

Natif de Domont, ainsi que sa femme et ses deux filles, le petit-fils de Pierre Joseph Hutsebaut, le fondateur de l'US Domont en 1925, Michel avait notamment été le président de l'association de 2003 à 2007. Amoureux du cyclisme, Michel Hutsebaut en avait même fait son métier, en tant que propriétaire d'un commerce de cycles à Domont à partir de 1985. Le club domontois a longtemps rayonné sur route et en cyclo-cross, avant que Michel y crée une formation VTT. Il a pu accompagner de nombreux athlètes, dont le plus emblématique demeure Nicolas Bazin, à l'aise dans les 3 disciplines. « Pour progresser en VTT, il faut faire de la route assidûment » aimait-il dire.

En 1998, sa passion l'amena à fonder son équipe de VTT, avec sa femme Agnès. Pendant un quart de siècle, il évolua donc comme team manager. Il est ainsi le fondateur du team VTT français « BIANCHI » et aujourd'hui connu mondialement comme team « Kmc-Orbea ». La formation a réagi avec émotion à la disparition de son « capitaine de navire ». Le Domontois aura vu plusieurs de ses coureurs briller, à l'image de Julie Bresset, championne olympique et championne du monde en 2012, et encore Victor Koretzky, 5^e de l'épreuve de VTT cross-country des JO de Tokyo cette année. Sa famille et ses proches ont pu lui dire un dernier au revoir le 3 août dernier.

De nombreuses personnes l'ayant côtoyé, Domontois ou non, cyclistes ou non, ont également tenu à lui rendre hommage sur les réseaux sociaux.



L'écho des clubs

UNE NOUVELLE ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU SPORT



Josette Martin a été nommée Maire-Adjoint déléguée au Sport et aux associations sportives. Elle sera désormais responsable de la politique de la Ville pour les clubs et associations sportives. Avec cette décision, la municipalité entend renforcer son lien avec les acteurs associatifs, qui permettent à de très nombreux habitants d'exercer une activité physique. « La Covid a grandement bouleversé les activités des associations sportives de Domont. Nous sommes honorés d'accompagner chaque club dans ses objectifs pour la saison à venir », souligne le maire Frédéric Bourdin. À noter également la nomination d'Artur Gomes comme Conseiller municipal délégué aux infrastructures sportives.

LES JEUNES BASKETTEURS RETROUVENT LES PARQUETS



Les 12 et 13 juin derniers, le Domont basket organisait sa « Fête Nationale du mini Basket » sur le parquet de la salle Edda et Vinicio Montagner. Un événement habituellement organisé au CDFAS d'Eaubonne en présence de petits basketteurs de tout le département, que le club a tout de même tenu à programmer en version plus réduite. Deux jours qui ont permis aux jeunes de retrouver les terrains après une saison perturbée par la crise sanitaire et la fermeture des gymnases. Le samedi, ce sont ainsi les joueurs -11 de Domont, Bouffémont et Saint-Gratien qui ont pu s'amuser. Le dimanche, les -9 de Domont, Sannois et Saint-Gratien ont à leur tour pu se mesurer.

FOOTBALL À DOMONT

FOOT

REJOIGNEZ LE FC DOMONT !

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE

AU STADE DES FAUVETTES &
AU STADE MUNICIPAL JEAN JAURÉS

Les mercredis de 14h à 17h
Les samedis de 10h à 12h

Renseignements
☎ 06 74 51 68 91

JUDO : LE BUDOKAI DOMONTOIS TOUJOURS AU TOP

Fort de son succès olympique, le judo français a su se distinguer par les valeurs qu'il incarne, mais également les performances de ses athlètes. Aussi, l'aventure nipponne a mis en lumière le travail de formation des clubs. Et le Budokai Domontois s'inscrit dans cette dynamique. Marie Salomon, formée au club, intégrera à la rentrée le pôle France de Strasbourg, dernière marche avant la sélection nationale. Une belle réussite et une fierté pour le club local, qui s'affaire à susciter de nouvelles vocations.

Un travail rigoureux et régulier rondement mené par l'équipe bénévole et enseignante, fidèle au club, et pleinement engagée pour ses licenciés depuis de nombreuses années.

La rentrée s'est effectuée avec l'envie de poursuivre cette belle aventure domontoise. Travail, efforts, volonté et détermination, le tout dans la bonne humeur, l'ADN du Budokai.

Des cours d'essai judo et taïso, sans engagement, sont possibles à tout moment de l'année dans le strict respect des mesures sanitaires. Rendez-vous au dojo municipal aux jours et horaires des cours, l'équipe se fera un plaisir de vous renseigner.

Renseignements ☎ 06 74 87 66 32 - 🌐 www.judo-domont.fr



KARATÉ CLUB DE DOMONT : FORMATION, COMPÉTITION ET VALEURS

Après avoir poursuivi sans interruption son activité pendant la saison 2020-2021, que ce soit en présentiel ou en distanciel grâce aux outils numériques dont s'est doté le club, le Karaté Club de Domont a clôturé sa saison par plusieurs podiums en coupe de France et un titre de championne de France Cadettes pour Jade Nguyen obtenu en juillet 2021.

Cette victoire a permis à cette jeune athlète d'être sélectionnée en équipe de France pour les championnats d'Europe du 20 au 22 août à Tampere en Finlande.

Mais le Karaté Club de Domont, ce n'est pas que la compétition. Son équipe pédagogique, portée par son directeur technique Philippe Sauvage, expert pédagogique enfants, 6^e Dan, et par Cédric Siousaran, champion du monde, 4^e Dan, entraîneur de la section Élite, insiste sur les valeurs fortes que véhicule le karaté telles que la générosité, l'humilité, la loyauté, le courage et la persévérance. L'objectif du club est avant tout de contribuer à la formation des hommes et des femmes de demain et de proposer des activités ouvertes à tous à partir de 4 ans, et sans limite d'âge.

Des activités variées

Le KCD dispose d'une section de Tai Chi, un art qui combine relaxation et travail sur la respiration et l'équilibre. Le club propose également des cours de Body Karaté qui allient les techniques de karaté à la musique, une activité très tonique (à partir de 15 ans). Les cours de self-défense/Krav Maga donnent les clés pour se défendre en cas d'agression. À noter que le club dispense aussi des cours de para-karaté en collaboration avec le comité départemental du Val-d'Oise ; une source d'enrichissement pour tous, que ce soit pour les pratiquants, les enseignants ou les bénévoles.



Par ailleurs, le club cultive son ancrage local avec des cours partagés avec le club de Montsoul et une entente conclue avec le club de Gonesse ; celle-ci permet de mixer les équipes et de favoriser l'exercice du combat et du kata dans le cadre d'un groupe élargi, toujours propice à accélérer la progression.

Le KCD ouvre ses portes tout au long du mois de septembre pour des cours d'essai et accueille des adhérents pendant toute l'année sportive. Au fil de la saison, des stages sont proposés dans les différentes disciplines.

**Renseignements :
☎ 06 07 38 26 56 ou 06 07 53 85 69**

Retour sur...

Un festival de l'été très « show »

Cet été, la municipalité avait décidé de maintenir son traditionnel Festival en l'adaptant aux mesures sanitaires en vigueur, avec une jauge de 1000 spectateurs. Au programme de cette édition, quatre événements musicaux allant de la pop polynésienne au swing manouche en passant par la soul music. Merci aux artistes ainsi qu'au Comité des Fêtes et de l'Amicale de Pêche domontoise pour leurs buvettes conviviales.

SAMEDI 26 JUIN
Vaiteani



SAMEDI 3 JUILLET
Finale des Étoiles lycéennes



SAMEDI 3 JUILLET
Uptown Lovers



SAMEDI 17 JUILLET
Sanseverino



Conférence sur les réseaux sociaux

Le 18 juin, s'est tenue une conférence sur le thème « Les jeunes et les réseaux sociaux » au lycée George Sand. Coorganisée par la Ville et son Service Municipal Jeunesse, l'association IMAJ, la CAF, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens, le lycée George Sand, le collège Aristide Briand, la Mission Locale Vallée de Montmorency et l'Association Solidarité Famille, elle a permis de sensibiliser les parents aux risques des réseaux sociaux. Un temps d'échange animé par LOG.IN Citoyenneté Numérique.



Le Lions Club à la rencontre du public

Le 12 juin, les membres du Lions Club de Domont ont tenu un stand au centre commercial MODO afin d'informer le public sur leurs actions. L'association s'engage notamment dans de nombreuses actions humanitaires, à travers des collectes alimentaires ou l'organisation de lotos. Récemment, la mobilisation de la section domontoise a permis de collecter des denrées alimentaires et des produits de toilette au profit de l'épicerie solidaire.



LE CSCD FAIT SON CIRQUE

Les arts du cirque pendant la période estivale. Le Centre Georges Brassens a proposé au Gymnase des Grands Jardins deux stages parentalité « mini-cirque » pour les enfants de 18 mois à 3 ans, et leurs parents. Également programmés, une journée cirque en famille (action soutenue par la CAF), ainsi que deux stages pour les 4/5 ans et deux autres pour les plus de 6 ans. Des animations très appréciées.



DOMONT COMMÉMORE L'APPEL DU 18 JUIN

Il y a 81 ans, en pleine Seconde Guerre mondiale, le Général de Gaulle prononçait depuis Londres un appel à la résistance invitant les Français à refuser la capitulation et à combattre. Le 18 juin dernier, élus, associations du souvenir et les corps constitués ont commémoré cet appel lors d'une cérémonie organisée devant la stèle du Général de Gaulle, rue André Nouet. Après un discours du maire Frédéric Bourdin, les officiels ont procédé à plusieurs dépôts de gerbes.



CÉRÉMONIE DES QUATRE-CHÊNES : HOMMAGE AUX 23 MARTYRS

C'est toujours un temps de recueillement très fort. Le 24 juillet dernier s'est déroulée la cérémonie organisée chaque année en mémoire aux 23 martyrs, résistants et victimes civiles, assassinés par les nazis en août 1944, pendant la débâcle, au lieu-dit des Quatre-Chênes. Rassemblé devant l'Hôtel de Ville, le cortège composé de re-

présentants des associations patriotiques, ainsi que d'élus de Domont, d'Arnouville, de Saint-Martin-du-Tertre, de Nerville-la-Forêt et de Moisselles, s'est rendu Place Robert Meunier pour un premier moment de recueillement. Il a ensuite pris la direction du monument aux morts des Quatre-Chênes pour des dépôts de gerbes.



DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES : LES ÉCOLIERS À LA PAGE

C'est une tradition lors de chaque fin d'année scolaire. Le 25 juin, 222 élèves de CM2 issus des quatre écoles élémentaires de la commune étaient conviés à la Salle des Fêtes afin de recevoir un dictionnaire encyclopédique, un dictionnaire Français-Anglais et un recueil de *Fables* de Jean de la Fontaine. De précieux ouvrages offerts par la municipalité afin de marquer le passage des écoliers en 6^{ème} et de les aider tout au long de leur parcours. Les jeunes à cette occasion ont reçu les encouragements du Maire Frédéric Bourdin, de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, ainsi que Phan Maly Nanthavong, Conseillère municipale.



L'Éveil Lyrique célèbre ses 10 ans

Les 26 et 27 juin à l'auditorium du lycée George Sand, l'Éveil lyrique a célébré ses 10 ans d'existence en présentant ses spectacles enfants et adultes sur le thème « *Ballade Intemporelle* ». Sur scène, les élèves ont pleinement profité de ce moment après une année marquée par la crise sanitaire.



LA VILLE RECRUTE...

SERVICES DE LA VILLE :

- un(e) agent administratif(ve) polyvalent(e)

URBANISME :

- un instructeur droit des sols

ENFANCE :

- des animateurs(trices) pour les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

PETITE ENFANCE :

- un(e) agent de crèche

SERVICES TECHNIQUES :

- un(e) gardien(ne) polyvalent(e)
- un agent de propreté
- un jardinier
- 2 agents techniques polyvalents

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville www.domont.fr

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire
 47 rue de la Mairie - BP 40001
 95331 Domont Cedex
 ou grh@domont.fr

DOMONT
OFFRE D'EMPLOI
 LA VILLE RECRUTE
UN(E) VACATAIRE ÉCOLE
 POUR FAIRE TRAVERSER LES ENFANTS

Renseignements
 ☎ 01 39 35 55 00
 ✉ grh@domont.fr



DOMONT
BÉNÉVOLAT
 POURQUOI PAS VOUS ?

Venez rejoindre les associations domontoises...

SPORT
 LOISIRS
 CULTURE
 SOLIDARITÉ

Renseignements :
evenementiel@domont.fr



LOGEMENTS LIBRES À LA RÉSIDENCE HÉLÈNE MOUTET

La résidence Hélène Moutet, établissement médico-social situé en plein cœur de Domont, accueille des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans. Confort, sérénité, indépendance et convivialité en sont les maîtres-mots. Si vous êtes intéressé par un logement, contactez la résidence :

☎ 01 39 35 26 80

✉ helene-moutet.direction@arpavie.fr



PROGRAMME du 17 au 28/09

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et iOS)
 12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT
www.domontcinema.com
 09 60 39 45 09

SEMAINE DU 15/09 au 21/09	AYA ET LA SORCIÈRE n°22	UN TRIOMPHE n°46	BOITE NOIRE n°09
VENDREDI 17	-	16h30	14h00 - 16h30 - 21h00
SAMEDI 18	AVANT-PREMIÈRE	21h00	14h00 - 16h30 - 18h45
DIMANCHE 19	11h00	16h30	14h00 - 16h30
LUNDI 20	-	14h00 - 21h00	16h30 - 18h45
MARDI 21	-	16h30	14h00 - 16h30 - 21h00

SEMAINE DU 22/09 au 28/09	L'ORIGINE DU MONDE n°38	POURRISS GATES n°35
MERCREDI 22	14h00 - 20h30	16h00 - 18h00
JEUDI 23	16h00 - 18h00	14h00 - 20h30
VENDREDI 24	16h00 - 21h00	14h00 - 18h00
SAMEDI 25	14h00 - 18h00	16h00 - 21h00
DIMANCHE 26	11h00 - 16h00	14h00 - 18h00
LUNDI 27	14h00 - 18h00	16h00 - 20h30
MARDI 28	16h00 - 20h30	14h00 - 18h00

Plein tarif : 8,20 € / Tarif -18 ans : 4,50 € / Tarif groupe : 4 € / Abonnés : 5,50 €
 -26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60 ans : 6 € / Séance du matin : 5,50 €
 Séance ciné Senior : 5 € / Supplément numérique 3D : 1,50 € / Lunettes : 1 €
 Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

Abonnez-vous à la newsletter sur le site internet du cinéma ou directement sur place

Domont Cinéma

Programme des activités seniors 2021

Il reste quelques places pour la sortie à Auvers-sur-Oise
 Jeudi 30 septembre
 Visite du château et pause café - Tarif : 18€

AU TEMPS DU GRAND JACQUES

Spéctacle théâtral, musical et interactif avec James Caumont & Isabelle Hennequin

Jeudi 21 octobre
« Au temps du Grand Jacques »
 Salle des Fêtes : 15h
 Spectacle avec la Compagnie Alfred et Jacques

Ponctué de chansons de Jacques Brel mais aussi d'artistes dont il était proche ou avec lesquels il a travaillé, le spectacle est à la fois théâtral, musical et interactif.

Inscriptions :
 mardi 5 octobre
 de 9h à 12h
 au service événementiel
 de 13h30 à 16h
 aux Tournesols
 180 places - Tarif : 12 € par personne

Service événementiel - ☎ 01 39 35 55 39 - evenementiel@domont.fr

JERUSALEMA CHALLENGE
 DIMANCHE 3 OCTOBRE À 15H
 AUX JARDINS D'ALAIN
 11 ALLÉE DES BLEUETS - 95330 DOMONT

TOUS AUX JARDINS, ON COMPTE SUR VOUS !

OUVERT À TOUS
 RENSEIGNEMENTS : ☎ 06 75 25 44 48

DÎNER « JUMBALAYA » & SOIRÉE DANSANTE
 animée par DJ Laurent

Samedi 23 octobre à 19h15
 Salle des Fêtes - Parc de l'Hôtel de Ville

MENU 20 €

Réservation obligatoire jusqu'au 18 octobre
 Nombre de participants limité à 160 personnes

Chèque à l'ordre du « Comité des Fêtes de Domont »
 Inscription par courrier :
 Maison des Associations - Comité des Fêtes
 11 rue de la Mairie - 95330 Domont

☎ 01 39 35 54 27 - offmored@gmail.com - <http://www.comitedesfetesdomont.com>

Une rentrée scolaire éco-responsable

- Faites un inventaire des fournitures que vous avez déjà
- Privilégiez l'achat de matériel solide qui pourra tenir plusieurs années
- Privilégiez l'achat de matériel d'occasion (Emmaüs, Ressourcerie...)
- Optez pour des fournitures rechargeables mais vérifiez que les recharges sont facilement disponibles
- Achetez en vrac ou en lot
- Favorisez les fournitures labélisées «NF environnement»



LE PASS SANITAIRE, 4 POSSIBILITÉS...

- la vaccination, à la condition de disposer d'un schéma vaccinal complet ;
- la preuve d'un test négatif de moins de 72h ;
- le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;
- un certificat médical de contre-indication à la vaccination.



LES CONSEILS DE L'AVOÛTE



LE CONGÉ DE PATERNITÉ

Si le congé de maternité est bien connu de tous, il n'en est pas de même concernant le congé de paternité qui a été clarifié et élargi depuis le 1^{er} juillet 2021. Le congé paternité qui bénéficie au père et, le cas échéant au conjoint ou concubin de la mère ou la personne liée à elle par un pacte civil de solidarité, doit être distingué du congé de naissance.

Le congé de naissance du père :

La durée de ce congé est de 3 jours ouvrables (et non plus calendaires) pour chaque naissance. Cette période de congés peut commencer à courir à compter du jour de la naissance de l'enfant ou le premier jour ouvrable qui suit, à moins que le salarié ait été en congé à cette période pour un autre motif. Dans ce cas, le congé de naissance ne commencera à courir qu'à l'issue de cette période de congés.

Le congé de paternité :

Initialement d'une durée de 11 jours, le congé de paternité est, depuis le 1^{er} juillet 2021, de 25 jours calendaires ou 32 jours calendaires en cas de naissances multiples. Il s'applique pour tous les enfants nés ou adoptés à compter du 1^{er} juillet 2021 ou dont la date de naissance était supposée intervenir à compter de cette date.

Ce congé de paternité se compose lui-même de deux congés :

- une première période de 4 jours consécutifs qui fait immédiatement suite au congé de naissance. Cette période de 4 jours peut être prolongée à la demande du salarié en cas d'hospitalisation immédiate de l'enfant après la naissance, pendant toute la période d'hospitalisation et pour une durée maximale de 30 jours.
- une seconde période de 21 jours, ou 28 jours en cas de naissances multiples, qui peut être fractionnée en deux périodes d'une durée minimale de 5 jours.

Le salarié dispose d'un délai de 6 mois, à compter de la naissance de l'enfant, pour bénéficier de ce congé de paternité.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
 18 rue de la Mairie
 les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
 ☎ 01 34 39 19 00

CARNET

NAISSANCES

Essan Boodhoo,
 Léo Chegrani, Charlotte Delette,
 Livia Lattanzio, Hadrien Le Goupil,
 Dayan Luthelo, Margot Malot,
 Zola Mouninguissa Samba, Lissandro Nunes de Viveiros, Mélanie Pereira Reis,
 Gabin Quélo Bitan, Amine Sahali,
 Eléni Semedo, Khadijah Traore

MARIAGES

Nour Anani et Amèle Arsafi,
 Rami Aouini et Ingrid Ernoux,
 Damien Bondoux et Audrey Blin,
 Konstantin Curuvija et Anne-Sophie Starico, Olivier Fernand et Anabela Peixoto Da Mota, Julien Hermand et Justine Schneider, Mouloud Lallouche et Yasmine Khendriche, Harry Makanga et Ophélie Ducros,
 Stanislas Minot et Karen Guillou,
 Miloud Oubakrim et Lamiâa Jabane,
 Baptiste Zegre et Amélie Deletombe

DÉCÈS

Martien Brouwer, Maud Cauët, Katia Lukka née Gangolf, Denise Masson née Lasnier, Gérard Masurelle, Evelyne Seycat

LE DOMONTOIS
 Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
 Mairie de Domont - BP 40001
 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
 Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
 Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
 Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
 Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : septembre 2021

